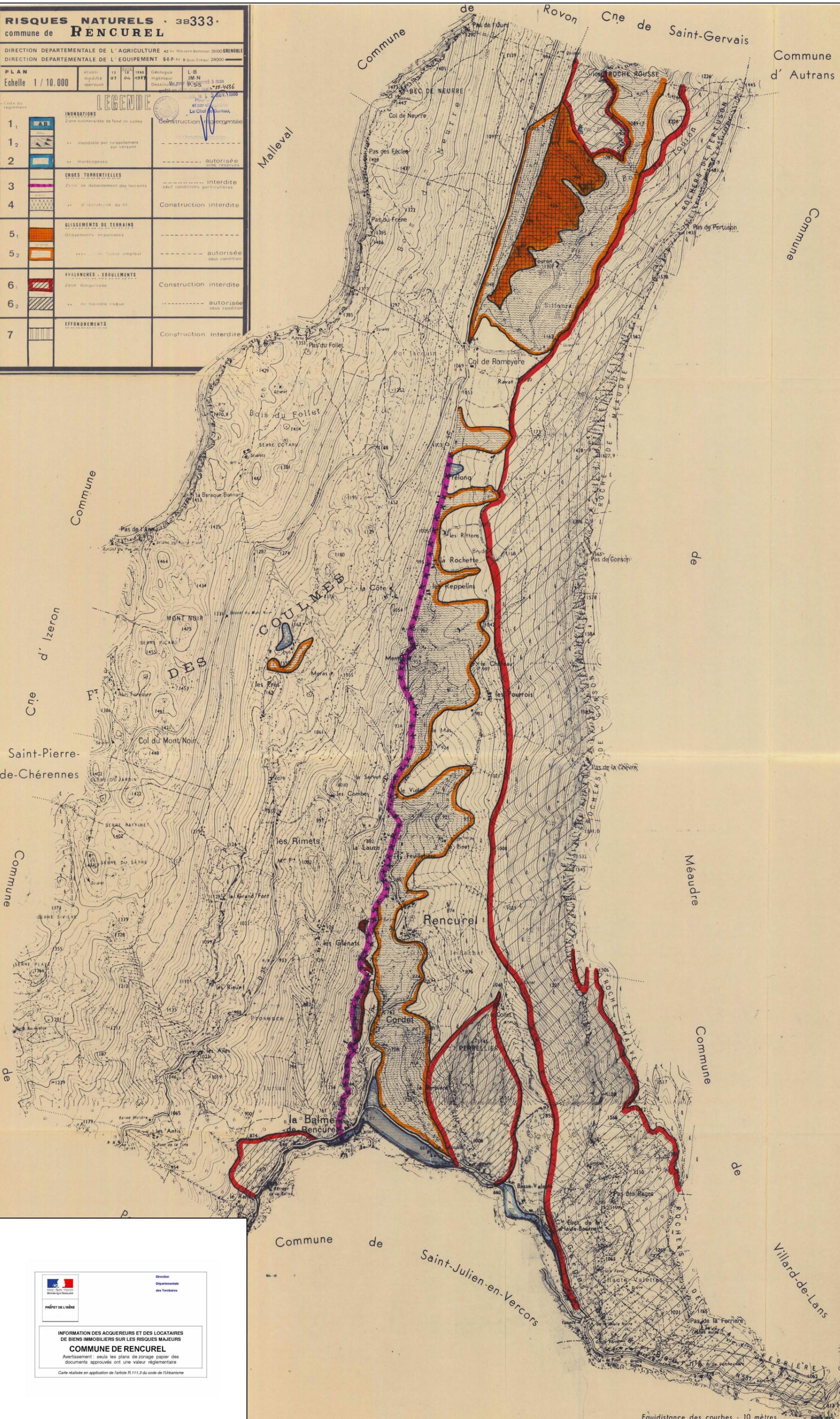


RISQUES NATURELS - 38333 -
commune de **RENCUREL**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE 42 Av. Marcelin Berthelot 38100 GRENOBLE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT 6-E-P-14 9 Quai Crépeau 38000

PLAN Echelle 1 / 10.000
Établi par le 13 07 1980
Révisé par le 07 04 1987
Géologue Ingénieur
Dessiné par L. B. J. M. N.
Approuvé à la date du 05/05/88
Le Chef de Bureau,
Le Chef de Service

LEGENDE		
1	INONDATIONS Zone submersible de fond de vallée	Construction réglementée
1 ₂	inondable par ruissellement sur versant	
2	marécageuse	----- autorisée avec condition
3	CRUES TORRENTIELLES Zone de débordement des torrents	----- interdite sauf conditions particulières
4	d'obstruction du lit	Construction interdite
5 ₁	GLISSEMENTS DE TERRAINS Glissements importants	----- autorisée
5 ₂	de faible ampleur	----- autorisée sous condition
6 ₁	AVALANCHES - ÉBOULEMENTS Zone dangereuse	Construction interdite
6 ₂	de moindre risque	----- autorisée sous condition
7	EFFONDREMENTS	Construction interdite



Direction
Départementale
des Territoires

**INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS
COMMUNE DE RENCUREL**

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Carte réalisée en application de l'article R.111.3 du code de l'Urbanisme

Equidistance des courbes : 10 mètres